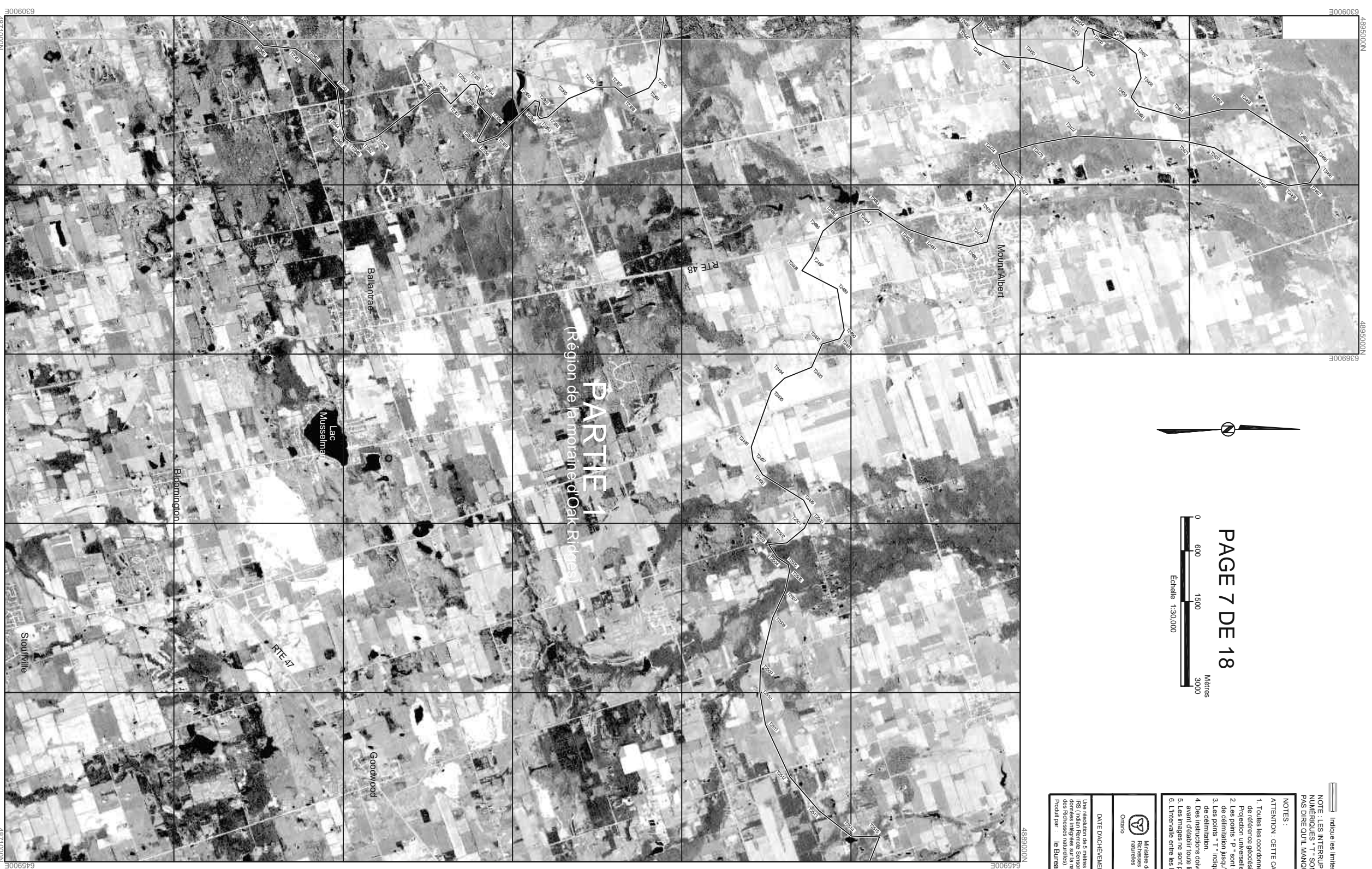
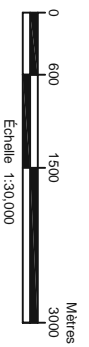


PLAN DES LIMITES DE LA RÉGION DE LA MORAINNE D'OAK RIDGES



PAGE 7 DE 18



Indique les limites de la région de la moraine d'Oak Ridges
 NOTE : LES INTERRUPTIONS DE LA SÉQUENCE DES POINTS
 MÉTRIQUES SONT LES SEULES DONNÉES ET NE VEULENT
 PAS DIRE QUE LA MANQUE DES DONNÉES.

NOTES :

- ATTENTION : CETTE CARTE N'EST PAS UN PLAN D'ARRENTAGE
1. Toutes les coordonnées renvoient au NAD (Système de référence géodésique de l'Amérique du Nord) 83 CSRS (98)
 2. Les points "P" sont utilisés pour tracer un segment de délimitation jusqu'à une intersection.
 3. Les points "T" indiquent le début et la fin des segments de délimitation.
 4. Des instructions doivent être obtenues de l'arpenteur général avant d'établir toute limite au sol.
 5. Les images ne sont présentées ici qu'à des fins d'illustration.
 6. L'intervalle entre les lignes de quadrillage est de 3000 m.



DATE D'ACHÈVEMENT : Octobre, 2001

Une résolution de 5 mètres a été utilisée pour réaliser ce plan - les images
 IRS (dans Rampe Sensor) et les données provenant du système de
 données intégrées sur la nature et la géographie de l'Ontario (minstère
 Produit par : le Bureau de l'arpenteur général